Journée préventive

Une journée pour appréhender la sécurité du travail en hauteur

OBJECTIFS

- Analyser les risques de chute de hauteur selon le lieu d'intervention
- Intégrer la règlementation en vigueur
- Identifier, utiliser et contrôler ses EPI (harnais, systèmes et liaisons antichute) en fonction de la situation de travail, pour accéder, se déplacer et travailler en hauteur
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires
- Comprendre les fondamentaux du travail en hauteur (situations de travail et facteurs de chute, tirant d'air, Energie potentielle, force de choc)
- Distinguer les techniques du travail en hauteur pour prendre les bonnes décisions en tant que manager
- Accompagner la mobilisation du personnel dans la mise en place de solutions adaptées face au risque de chute de hauteur
- Connaitre les clés de la prévention des risques du chute de hauteur

GROUPE

- 10 personnes

PUBLIC

- Chefs de service, donneurs d'ordres, responsables sécurité, CSE, … toute personne amenée à encadrer le travail en hauteur.

PRÉREQUIS

- Maitriser la langue française pour une bonne compréhension. (Possibilité d'animation en anglais)
- Théorie : par questionnaire.

DURÉE

- 1 jour (7h)

ÉVALUATION

- Attention, cette formation ne comportant pas de phase pratique (en option), elle ne donne pas lieu à l'obtention d'un Visa d'Aptitudes.

MOYENS

- Méthodes d'enseignement concrètes et interactives (échanges sur différentes situations de travail en hauteur).
- Documents vidéo, croquis, textes réglementaires et législatifs.

TARIF

- 1095 €HT

(Hors frais de déplacement)

DELAI D'ACCES

- Date(s) à convenir, proposition sous 48 heures après demande.

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Attestation de participation

THÉORIE

Sensibilisation :
Qu'est-ce qu'une chute ? Les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

Réglementation :
Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les différentes Recommandations, les droits, devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.

Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :
Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute ; tirant d'air et effet pendulaire) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).

Quels moyens techniques mettre en place pour lutter contre les chutes de hauteur lors des phases de travail ?

La gestion des moyens d'accès en hauteur : Échelles fixes et mobiles/corde…

La protection collective contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection collective, présentation des différents équipements (PIRL, échafaudages, nacelles, dispositifs de recueil…), différenciation avec la protection individuelle.

La protection individuelle contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection individuelle, présentation du harnais, des différentes liaisons et systèmes antichute et de leurs limites d'utilisation en fonction des situations de travail.

Les dispositifs d'ancrage :
Présentation des différents types d'ancrage (EN 795) fixes et temporaires et de leurs conditions d'utilisation.

PRATIQUE (option)

Réalisée dans l'atelier du service maintenance par exemple ou toute autre zone, avec mise à disposition d'une échelle permettant d'accéder aux charpentes /structures.
Démonstration par le formateur des différents moyens de protection et techniques de sécurisation face aux situations de travail en hauteur : Réglage du harnais / Installation d'ancrages / Installation de lignes de vie temporaires / Sécurisation d'échelle / Démonstration d'une sécurisation d'intervention en hauteur.

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.